

N° 1865 – PO 159

N° référence : 01.0302.0517

Dépôt : 31.03.2025
Traitement Bureau CDV : 07.04.2025
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 07.10.2025

Postulat des Jeunes progressistes de gauche relatif au soutien financier des milieux associatifs en vue du transfert

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de prendre des mesures de soutien financier, en tout cas transitoire, pour le soutien de son milieu associatif.

Différentes pistes pourraient être :

- la réduction pendant un temps de la location des locaux municipaux ;
- l'attribution d'un soutien financier pendant un temps pour les associations qui le demandent et en ont besoin ;
- autres, et pas seulement financier.

Développement

Le 30 janvier a eu lieu la séance d'information convoquée par la Loterie Romande (LORO), la République et Canton du Jura et la Municipalité. On a pu y découvrir les différents moyens financiers mis à disposition du milieu associatif après le transfert.

Le grand nombre de personnes présentes et les questions posées à l'issue de la présentation témoignent de l'inquiétude des associations pour leurs finances, car un constat s'impose : il y aura moins d'argent. Outre une rétribution versée sous des conditions différentes qu'à Berne, les soutiens attribués par la LORO et le canton y seront également moins grandes.

Dans cette perspective, des moyens de soutiens transitoires peuvent et/ou doivent être mis en place par la Municipalité.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 31 mars 2025

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, M. Léonard Paget, 1^{er} signataire (2)

M. Aitor Meyer